

[Service RC&F]
Webinaire d'échange de mars

Webinaire FNCCR

8 mars 2023

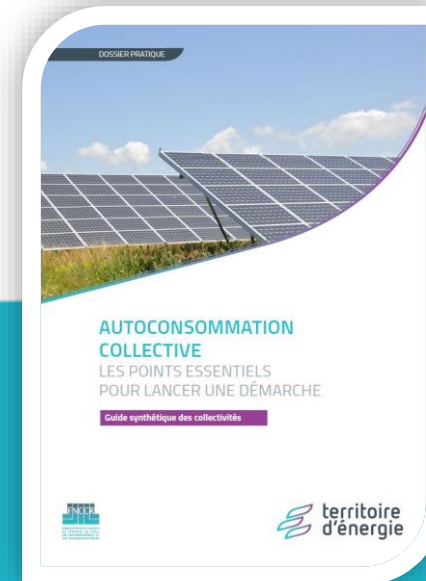
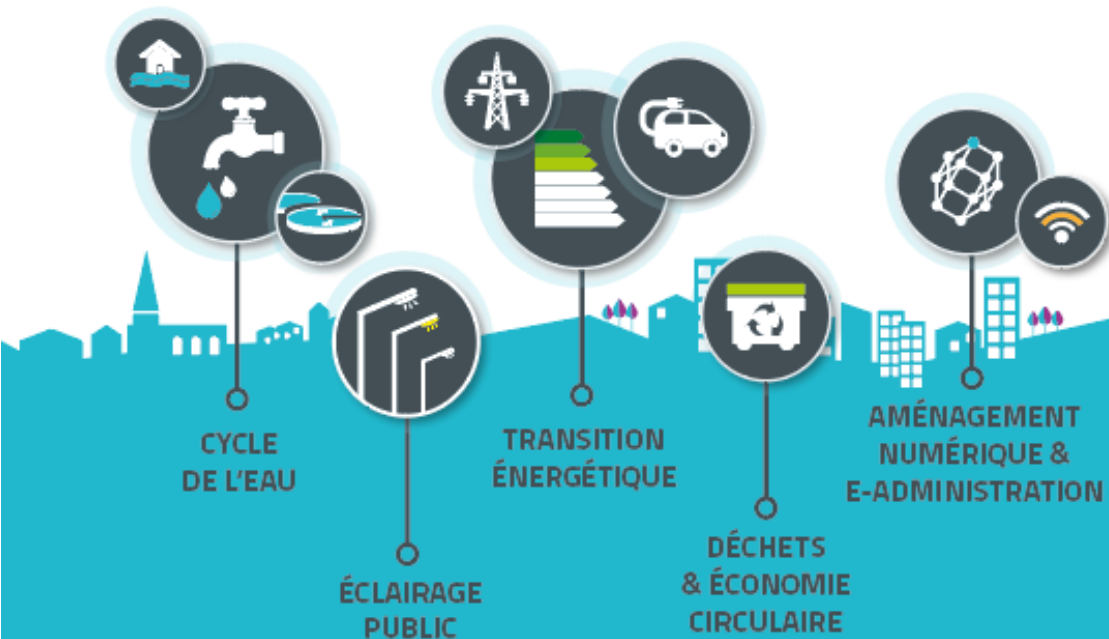
La FNCCR – Territoire d'énergie

850 collectivités adhérentes, permet de toucher 60 millions d'habitants

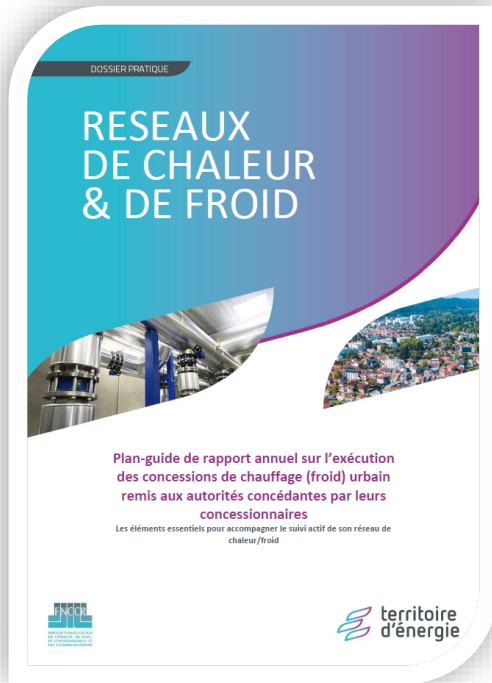
Gouvernance et financement 100 % publics

Services publics en réseaux: énergie (électricité, gaz, chaleur et froid, EnR et MDE), eau et assainissement, numérique, économie circulaire...

Représentation, animation, conseil...



Nos publications



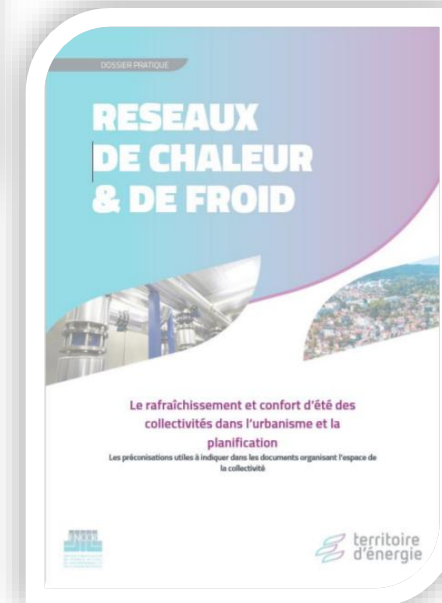
<https://www.fnccr.asso.fr/article/plan-guide-rapport-annuel-concession-chaaleur/>



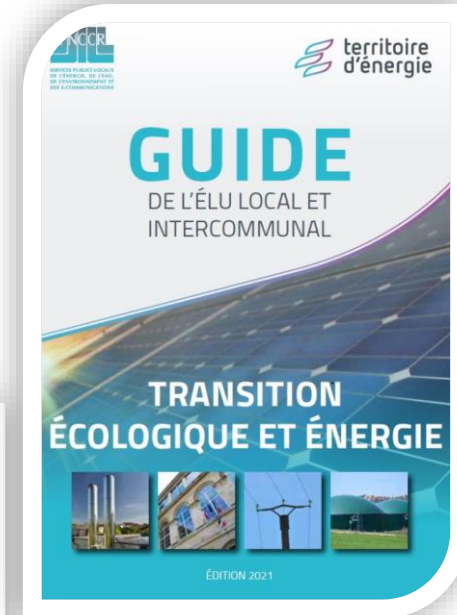
<https://www.fnccr.asso.fr/article/guide-nouveau-rcf/>



<https://www.dunod.com/sciences-techniques/reseaux-chaaleur-chauffer-durablement-territoires-urbains-et-ruraux>



<https://www.fnccr.asso.fr/article/integrer-le-confort-dete-a-lurbanisme-et-la-planification/>



<https://www.fnccr.asso.fr/article/transition-ecologique-energie-publication-du-nouveau-guide-de-lelu/>

Quelques actualités



Nouveaux guides !

- Vient de paraître :

- Types de tarification (avec CEREMA)
- Classement (guide CEREMA)
- Analyse sur les SA/S Chaleur <https://reseaux-chaleur.cerema.fr/actualites/classer-reseau-chaleur-froid>
- Mise en place d'une régie
- Dossier Construction21 :
<https://www.construction21.org/fr/ance/>

<https://reseaux-chaleur.cerema.fr/actualites/restitution-enquete-tarification-RCF>

- Vont sortir prochainement :

- Bonnes pratiques suédoises
- Communication dans les RC



[Actualité] Focus coupe rases

- Jugement du 17 janvier 2023, tribunal judiciaire de Nevers
- Les faits : coupe rase de plus de 16 000 mètres carrés sur une parcelle de forêt située dans la commune de Villapourçon (Nièvre)
- Prévenu, récidiviste : amende de 12 000 euros, obligation de remise en état du site dans un délai d'un an à compter du jugement définitif sous astreinte de 100 euros par jour de retard, obligation de diffuser la condamnation dans un journal local + indemnisation l'association Autun Morvan Écologie à hauteur de 1 euro au titre de son préjudice moral et le parc naturel à 1 500 euros à titre de dommages et intérêts (impacts déléteres des coupes rases sur l'environnement et le paysage « *qui portent atteinte à son image, à ses objectifs et à ses missions conférées par le code de l'environnement* »)
- Coupes rases non illégales sur le principe, dès lors qu'il y a replantation, mais à éviter - code de l'environnement impose une autorisation spéciale pour modifier l'état d'un site classé et punit d'une peine maximale de deux ans de prison et de 375 000 euros d'amende le fait de procéder à cette modification sans l'autorisation requise

Discussions européennes sur la durabilité du bois et son usage en énergie

Contexte :

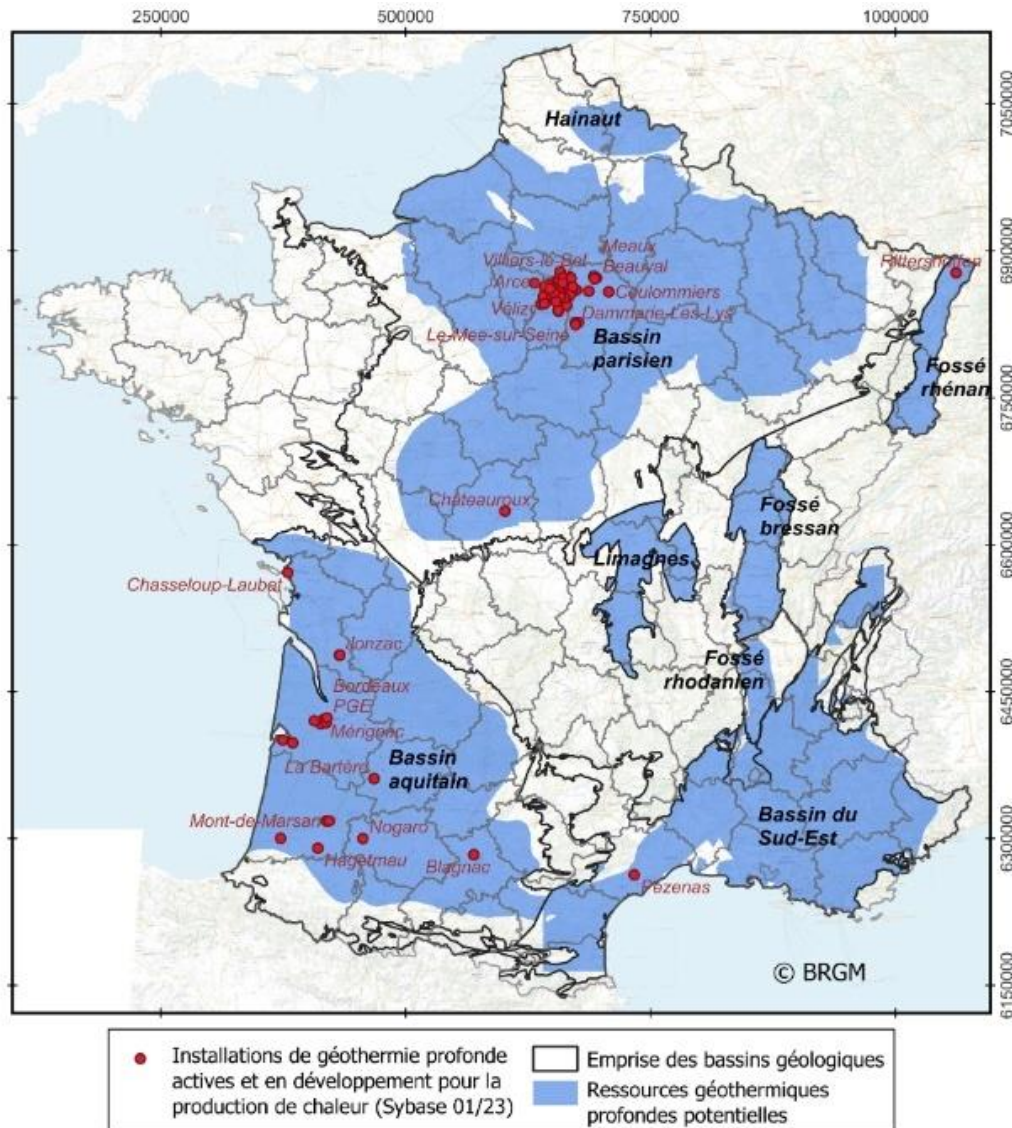
- Trilogues en cours sur la révision de la directive RED II (objectifs EnR) → RED III
- Objectif de 45% des EnR en consommation finale d'énergie de l'UE en 2030
- Objectif de conjuguer préservation puits de carbone + décarbonation de l'économie + poursuivre le développement de la chaleur renouvelable
- Proposition RED III : la Commission européenne souhaite disqualifier progressivement la biomasse ligneuse primaire (bois non transformé) de la catégorie des énergies renouvelables et mettre en place un plafonnement du bois prélevé en forêt

Position de la filière :

- Pratiques sylvicoles très encadrées avec objectif prioritaire = production de bois d'œuvre → « La vocation première de la forêt n'est pas de fournir du bois énergie » - Logique de co-produits
- Production d'énergie = en bout de chaîne, valorisant les parties de l'arbre qui n'ont pas d'autres débouchés (revenu complémentaire des propriétaires forestiers)
- Prélèvements de bois en forêt (tous usages) = inférieurs à l'accroissement naturel des forêts (a doublé en deux siècles en France et continue de s'accroître)
- Refus des propositions de la Commission, suivi du Conseil plutôt sur non plafonnement
- Acteurs filière forêt bois (CIBE, CNPF, COPACEL, EFF, FEDENE, FNB, FNCOFOR, FNEDT, FRANSYLVA, ONF, ONFE, UCFF et SER)

Pétition : <https://www.lecommercedubois.org/actualites/937/petition-pour-soutenir-le-bois-energie>

Plan géothermie



- Objectif = doubler le nombre de pompes à chaleur géothermiques (auj 3 220) et augmenter de 40 % le nombre de projets en profondeur dans les prochaines années (auj 78 installations en fonctionnement)
- Outils : « coup de pouce chauffage » (passe de 2 500 - 4 000 à 5 000€ pour tous les ménages) + cartographie par BRGM/ADEME + extension fonds garantie géothermie profonde (45M€)
- PPE : quantité de chaleur produite par la géothermie à 2,9 térawattheures (TWh) en 2023, puis à 4 ou 5,2 TWh d'ici à 2028 (auj à peine les 2 TWh)

Dossier réseau de chaleur

- « Réseaux de chaleur et de froid décarbonés » édité par Construction21 – co-rédaction en chef par la FNCCR
- Bonne visibilité à date : **15 253 vues** sur l'ensemble de ces articles, avec en moyenne **693 vues par article**
- Trois articles ont été particulièrement remarqué à ce jour :
 - Sept ans pour libérer tout le potentiel des réseaux de chaleur, signé Hugo Belin, rassemblant **1 595 vues**
 - 5ème génération de réseaux de chaleur et de froid : mission décarbonation pour la fourniture de chaleur et de froid, signé Mathilde Henry, comptabilisant **1 165 vues**
 - La chaufferie bois, une solution écologique développée par le SDEM50 dans le département de la Manche, signé SDEM50, avec **984 vues**
- « Top 5 des articles le plus lus » : <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7032310500826738688>

<https://www.construction21.org/france/static/h/dossier-reseaux-de-chaleur-et-de-froid-decarbones.html?n=20221208161421>



Dates programmées

GT en cours avec filière :

- Comparaison des coûts/classement
- BET

- 12/01 : Commission chaleur
- 26/01 : Webinaire RC&F (focus durabilité bois énergie et prix)
- 23/02 : Webinaire RC&F
- 8/03 : Webinaire RC&F
- 13-14/04 : [Formation] Contrôle de son approvisionnement bois énergie et calibrer son installation pour la nomenclature ICPE
- *Avril - juillet : Webinaires potentiels - selon arrivée CM dans le service*
- 31/05-1/06 : [Formation] Développer son réseau de chaleur
- 6/06 : Journée Bois Energie
- 29-30/06 : [Formation] Contrôler son réseau de chaleur
- 14/09 : [Formation] Monter sa régie de chaleur
- 10-13 oct 2023 à Lyon - POLLUTEC Village bois-énergie
- 6-7/12 : [Formation] Développer son réseau de chaleur



6 JUIN 2023 À PARIS

3^e ÉDITION

JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE



Accès à distance possible

CHANGEMENT CLIMATIQUE :
LE BOIS-ÉNERGIE,
UN ATOUT MAJEUR DE
LA DÉCARBONATION



#BoisEnergie #JBE2023

www.cibe.fr

Un événement co-organisé par



territoire
d'énergie



Syndicat Français des
Chaudiéristes Biomasse



Avec le soutien de

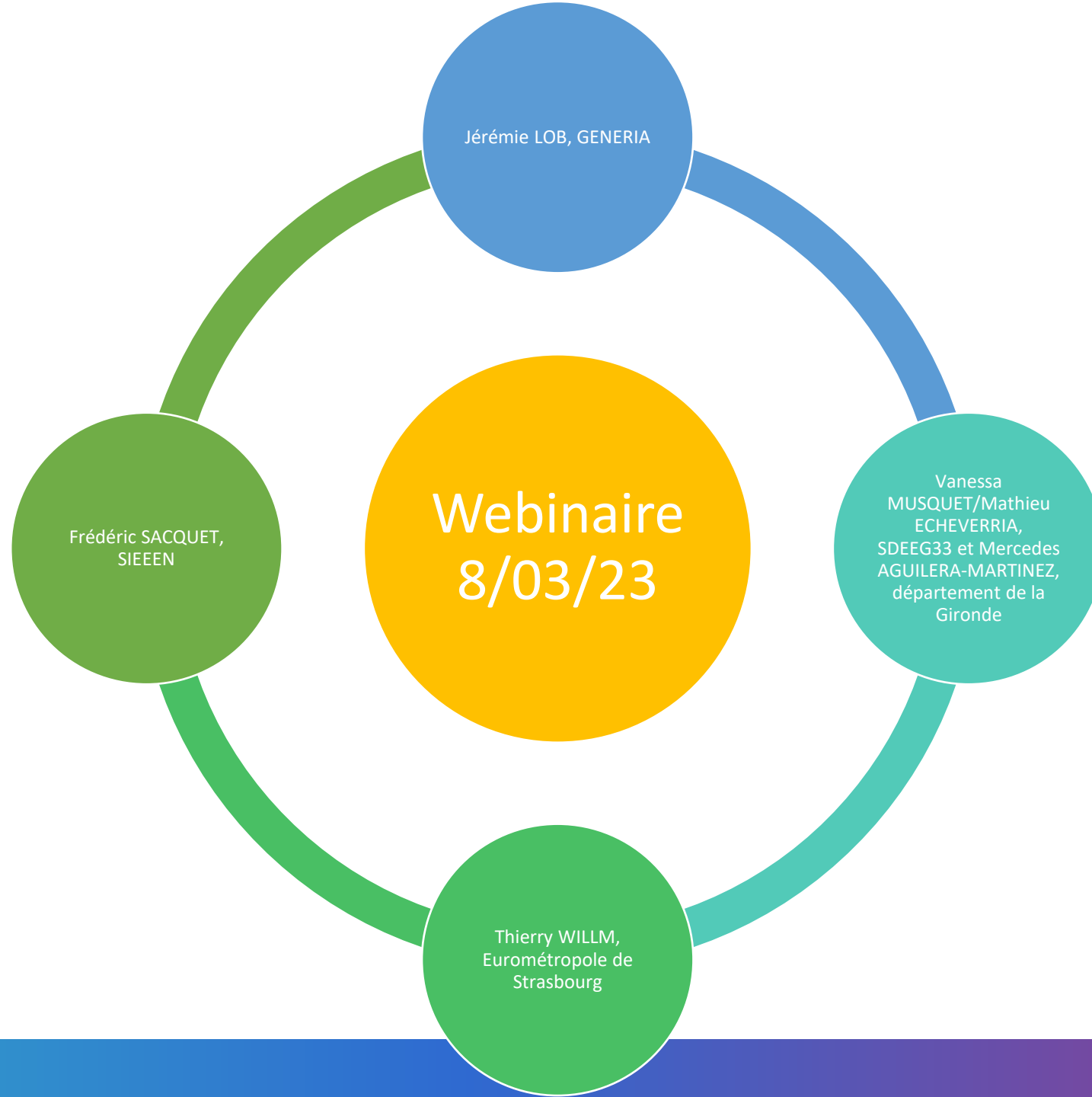
Avec la contribution de

Consultez les éditions
précédentes via
[https://cibe.fr/nos-
actions/journees-bois-
energie/](https://cibe.fr/nos-actions/journees-bois-energie/)

Notre webinaire du jour



Avec nous aujourd'hui !



Guillaume PERRIN

Chef du service réseaux de chaleur

Département énergie

g.perrin@fnccr.asso.fr